Sommaire

1. COMPTES ANNUELS

2 IIASSE FISCALE	21
Analyse bilan	20
Notes sur le compte de résultat	19
Notes sur le bilan	13
Faits caractéristiques	12
Règles et méthodes comptables	11
ANNEXE	
Compte de résultat détaillé	8
Bilan détaillé	4
Compte de résultat	3
Bilan	1

Exercice clos le 31/12/2012

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	1 730	194	1 536	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 590	823	2 767	939
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 320	1 017	4 303	939
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				758
Créances				
Usagers et comptes rattachés	896		896	925
Autres créances	91 313		91 313	35 336
Divers				
Disponibilités	125 656		125 656	61 940
Charges constatées d'avance	703		703	600
ACTIF CIRCULANT	218 567		218 567	99 558
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	223 887	1 017	222 870	100 498

Exercice clos le 31/12/2012

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Report à nouveau	17 767	-2 447
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 451	20 215
Subventions d'investissement	5 515	
FONDS PROPRES	30 733	17 767
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	89 000	9 000
FONDS DEDIES	89 000	9 000
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires	115	1 161
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	115	1 161
Emprunts et dettes financières diverses	17 241	5 389
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 305	13 106
Dettes fiscales et sociales	59 330	44 079
Autres dettes	5 146	5 995
Produits constatés d'avance		4 000
DETTES	103 137	73 731
ECARTS DE CONVERSION		
	****	100 100
TOTAL DU PASSIF	222 870	100 498

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%
Ventes de marchandises	99	0,02	12	
Production vendue	52 001	7,91	142 959	35,28
Subventions d'exploitation	605 663	92,08	262 278	64,72
Reprises et Transferts de charge	231	0,04	90	0,02
Autres produits	1 513	0,23	8	
Produits d'exploitation	659 507	100,27	405 348	100,02
Autres achats non stockés et charges externes	239 528	36,42	216 300	53,37
Impôts et taxes	12 007	1,83	2 666	0,66
Salaires et Traitements	207 438	31,54	112 965	27,88
Charges sociales	89 329	13,58	51 280	12,65
Amortissements et provisions	899	0,14	117	0,03
Autres charges	19 824	3,01	16 826	4,15
Charges d'exploitation	569 025	86,51	400 155	98,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 482	13,76	5 192	1,28
Charges financières	10		202	0,05
Résultat financier	-10		-202	-0,05
RESULTAT COURANT	90 472	13,75	4 990	1,23
Produits exceptionnels	885	0,13	121	0,03
Charges exceptionnelles	2 592	0,39	3 246	0,80
Résultat exceptionnel	-1 707	-0,26	-3 125	-0,77
Impôts sur les bénéfices	1 314	0,20	2 650	0,65
Report des ressources non utilisées	9 000	1,37	30 000	7,40
Engagements à réaliser	89 000	13,53	9 000	2,22
EXCEDENT OU DEFICIT	7 451	1,13	20 215	4,99

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes 208000 – AUTRES IMMOS.INCORPOREL.	1 730,00		1 730,00	
280800 – AMORT.AUTRES IMMO.INCORP.		193,82	-193,82	
Immobilisations corporelles	1 730,00	193,82	1 536,18	
-				
Autres immobilisations corporelles	2 500 50		2 500 50	4.05.5
218300 – MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	3 589,59	000.00	3 589,59	1 056,59
281830 – AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.		822,92	-822,92	-117,40
	3 589,59	822,92	2 766,67	939,19
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 319,59	1 016,74	4 302,85	939,19
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 – FOURN.ACPTES S/COMMANDES				757,57
				757,57
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411100 – CLIENTS	895,72		895,72	924,50
	895,72		895,72	924,50
Autres créances				
425000 – AVANCE ACPTE AU PERSONNEL				44,69
441120 – SUBV INVEST REGION PACA	6 400,00		6 400,00	
441720 – SUBV REGION PACA A RECEV	52 000,00		52 000,00	2 400,00
441730 – SUBV CONSEIL GENERAL A REC				15 000,00
445660 – TVA DED.S/BIENS&SERVICES	2 314,60		2 314,60	658,59
445670 – CREDIT TVA A REPORTER	3 667,00		3 667,00	
445710 – TVA COLLECTEE 5.5%				19,28
445830 – REMBOURSEMENT DE TVA DEMAN	10 000,00		10 000,00	6 657,00
445860 – TVA S/FACT.NON PARVENUES	1 427,90		1 427,90	806,44
467120 – ONDA	12 363,00		12 363,00	9 750,00
467140 – SACD	2 140,00		2 140,00	
467150 – MECENES DU SUD	1 000,00		1 000,00	
	91 312,50		91 312,50	35 336,00
Divers				
Disponibilités				
512100 – CREDIT COOPERATIF	123 505,00		123 505,00	61 618,13
531000 – CAISSE	1 850,75		1 850,75	322,26
531200 – FONDS DE CAISSE BILLETERIE 2	150,00		150,00	
531300 – FONDS DE CAISSE BILLETTERIE 3	150,00		150,00	
	125 655,75		125 655,75	61 940,39
Charges constatées d'avance				
486000 – CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	703,00		703,00	600,00
	703,00		703,00	600,00
ACTIF CIRCULANT	218 566,97		218 566,97	99 558,46
COMPTES DE REGULARISATION				

Exercice clos le 31/12/2012

	Brut	Amortissements Dépréciations		
TOTAL DE L'ACTIF	223 886,56	1 016,74	222 869,82	100 497,65

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Report à nouveau		
110000 – REPORT A NOUVEAU	17 767,14	
119000 – REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		-2 447,40
	17 767,14	-2 447,40
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 450,87	20 214,54
Subventions d'investissement		
131200 – SUBV.INV.REGION 2012	6 400,00	
139200 – REINT.SUBV.INV.REGION 2012	-885,10	
	5 514,90	
FONDS PROPRES	30 732,91	17 767,1
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
194000 – FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	89 000,00	9 000,00
	89 000,00	9 000,00
FONDS DEDIES	89 000,00	9 000,00
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires		
518600 – BANQUES INTERETS COURUS	102,20	85,50
540000 – REGIES	13,01	1 075,38
	115,21	1 160,88
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	115,21	1 160,8
Emprunts et dettes financières diverses		
451100 – DIPHTONG CIE	15 844,02	3 888,3
451200 – MONTEVIDEO	1 397,00	1 500,5
	17 241,02	5 388,93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100 – FOURNISSEURS	12 931,52	10 235,43
408100 – FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 373,56	2 870,4
	21 305,08	13 105,83
Dettes fiscales et sociales		
421000 – PERS.REMUNERATIONS DUES	15,53	15,5
428600 – AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	1 551,00	3 197,0
431100 – URSSAF	27 512,00	20 028,0
437100 – AUDIENS	8 847,50	5 818,1
437200 – POLE EMPLOI ANNECY 437300 – CONGES SPECTACLES	21,00 3 644,00	5 370,4
437400 – AFDAS	3 926,87	2 502,4
437500 – AGESSA	1 045,86	882,1
437510 – AISMT	26,92	263,3
437600 – FNAS	813,00	554,0
437800 – FCAP	162,64	358,7
437900 - CMB	170,93	137,89
438600 – ORG.SOC. CHARGES A PAYER	698,00	1 002,0
444200 – IMPOT BENEFICE A PAYER	1 314,00	2 650,0
445620 – TVA DEDUCT.S/IMMO.	400,38	89,7

Exercice clos le 31/12/2012

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
445711 – TVA COLLECTEE A 7%	99,76	
445712 – TVA COLLECTEE 2,10%		18,23
445713 – TVA COLLECTEE 19,6 %		107,06
447100 – TAXE SUR LES SALAIRES	7 407,00	
448602 – TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 673,26	1 084,63
	59 329,65	44 079,43
Autres dettes		
466100 – DROITS AUTEURS	141,92	641,92
466600 – DROITS AUTEURS A RECEVOIR	4 827,16	5 176,65
468600 – DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	176,87	176,87
	5 145,95	5 995,44
Produits constatés d'avance		
487000 – PROD.CONSTATES D'AVANCE		4 000,00
		4 000,00
DETTES	103 136,91	73 730,51
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	222 869,82	100 497,65

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
707100 – RECETTES BUVETTE	99,08	0,02			99,08	
707500 – VENTES DE LIVRES			12,34		-12,34	-100,00
	99,08	0,02	12,34		86,74	702,92
Production vendue						
706200 – RECETTES COREALISATIONS	5 476,67	0,83	42 065,66	10,38	-36 588,99	-86,98
706300 – CONVENTIONS DE PARTENARIAT	8 628,00	1,31	14 268,90	3,52	-5 640,90	-39,53
706400 – COPRODUCTION			50 000,00	12,34	-50 000,00	-100,00
706500 – RECETTES BILLETTERIE	18 731,71	2,85	18 393,08	4,54	338,63	1,84
706501 – PASS ACTORAL 12	1 070,00	0,16			1 070,00	
706509 – TVA S/RECETTES BILLETTERIE	-351,20	-0,05	-378,31	-0,09	27,11	-7,17
708120 – FRAIS REFACTURES	17 721,29	2,69	18 609,62	4,59	-888,33	-4,77
708400 – FRAIS REFACTURES EXO	724,38	0,11			724,38	
	52 000,85	7,91	142 958,95	35,28	-90 958,10	-63,63
Subventions d'exploitation						
741110 – SUBV MINISTERE DRAC	127 000,00	19,31	49 528,00	12,22	77 472,00	156,42
741111 – SUBV MINISTERE CNL	18 000,00	2,74	20 000,00	4,94	-2 000,00	-10,00
741200 – SUBV REGION PACA	99 000,00	15,05	65 000,00	16,04	34 000,00	52,31
741300 – SUBV DEPARTEMENT 13	50 000,00	7,60	50 000,00	12,34		
741400 – SUBV VILLE MARSEILLE	50 000,00	7,60	30 000,00	7,40	20 000,00	66,67
741720 – PARTENARIAT MARSEILLE PROVEN	200 000,00	30,41			200 000,00	
741730 – MECENES DU SUD	10 000,00	1,52			10 000,00	
742100 – SUBV ONDA	12 663,00	1,93	9 750,00	2,41	2 913,00	29,88
748150 – SACD	16 000,00	2,43	8 000,00	1,97	8 000,00	100,00
748210 – SUBV REGION ADAC	12 000,00	1,82	18 000,00	4,44	-6 000,00	-33,33
748220 – SUBV REGION AFFECTEES	11 000,00	1,67	12 000,00	2,96	-1 000,00	-8,33
	605 663,00	92,08	262 278,00	64,72	343 385,00	130,92
Reprises et Transferts de charge						
791000 – TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	231,36	0,04	90,36	0,02	141,00	156,04
	231,36	0,04	90,36	0,02	141,00	156,04
Autres produits						
758100 – PDTS DIV.GEST.COURANTE	1 512,98	0,23	7,91		1 505,07	NS
	1 512,98	0,23	7,91		1 505,07	NS
Produits d'exploitation	659 507,27	100,27	405 347,56	100,02	254 159,71	62,70
Autres achats non stockés et charges externes	,	,	,	,	,	,
604100 – ACHATS DE SPECTACLES	70 392,95	10,70	85 848,04	21,18	-15 455,09	-18,00
604110 – APPORTS COPRODUCTION	22 000,00	3,34	0.5 0+0,0+	21,10	22 000,00	10,00
604120 – ACHATS COREALISATION	4 980,34	0,76	7 797,28	1,92	•	-36,13
606300 – FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	1 036,39	0,16	7 777,20	1,72	1 036,39	30,13
606320 – ACHATS PETIT MATERIEL	2 482,40	0,38	715,22	0,18	•	247,08
606400 – FOURNIT.ADMINISTRATIVES	951,97	0,14	715,90	0,18		32,98
606420 – FOURNITURES BILLETTERIE	533,10	0,14	2,40	0,10	530,70	NS
606510 – DECORS, MEUBLES & ACCESS.	4 226,23	0,64	769,27	0,19	3 456,96	449,38
613200 – LOCATIONS APPARTEMENT	5 415,00	0,82	, 0, ,2,	0,27	5 415,00	,.0
613510 – LOCATIONS MATERIEL	1 723,88	0,26	2 305,72	0,57	-581,84	-25,23
613511 – LOCATIONS INSTRUMENTS	1,25,50	3,23	250,84	0,06	•	-100,00
613520 – LOCATIONS VEHICULES	325,55	0,05	6 409,50	1,58	-6 083,95	-94,92
613530 – LOCATIONS PANNEAU PUB	320,00	3,00	359,47	0,09	-359,47	-100,00
615510 – ENTRETIEN MATERIEL	641,85	0,10	180,57	0,04	•	255,46

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/12	%	du 01/01/11	%	Variation	Var.
	au 31/12/12	70	au 31/12/11	70	absolue	abs.
	12 mois		12 mois		(montant)	(%)
615520 – ENTRETIEN MAT.TRANSPORT			213,28	0,05	-213,28	-100,00
615600 – MAINTENANCE	272,00	0,04			272,00	
616100 – PRIMES D'ASSURANCES	965,29	0,15	549,82	0,14	415,47	75,56
618100 – DOCUMENTATION GENERALE			345,09	0,09	-345,09	-100,00
618300 – DOCUMENTATION TECHNIQUE	367,45	0,06	178,68	0,04	188,77	105,65
621000 – PERSONNEL EXTE.A L'ENTREP	3 321,64	0,50	2 864,54	0,71	457,10	15,96
622620 – HONORAIRES ARTISTIQUES	17 210,46	2,62	7 650,00	1,89	9 560,46	124,97
622630 – HONORAIRES ADMINISTRATIFS	2 900,00	0,44	2 550,00	0,63	350,00	13,73
622640 – HONORAIRES TECHNIQUES			2 875,01	0,71	-2 875,01	-100,00
622700 – FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	50,00	0,01			50,00	
623000 – PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATI			4 000,00	0,99	-4 000,00	-100,00
623200 – PUBLICITE SPECTACLES	6 737,00	1,02	2 575,00	0,64	4 162,00	161,63
623400 – CADEAUX			22,75	0,01	-22,75	-100,00
623600 – CATALOGUES ET IMPRIMES	9 947,99	1,51	12 299,88	3,04	-2 351,89	-19,12
624500 – TRANSPORT DECORS	372,80	0,06	3 649,95	0,90	-3 277,15	-89,79
625100 – VOYAGES ET DEPLACEMENTS	18 971,61	2,88	24 926,90	6,15	-5 955,29	-23,89
625110 – VEHICULES, NAVETTES, TAXIS	9 481,00	1,44	,	Í	9 481,00	Í
625200 – HEBERGEMENTS	10 374,39	1,58	17 065,15	4,21	-6 690,76	-39,21
625500 – DEFRAIEMENTS ET REPAS	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	2 399,10	0,59	-2 399,10	-100,00
625600 – MISSIONS	1 036,90	0,16	548,53	0,14	488,37	89,03
625700 – RECEPTIONS	4 516,89	0,69	5 278,63	1,30	-761,74	-14,43
625800 – FRAIS DE CATERING	20 650,64	3,14	13 758,58	3,40	6 892,06	50,09
626000 – AFFRANCHISSEMENTS	2 527,54	0,38	2 400,17	0,59	127,37	5,31
626100 – TELEPHONE	191,06	0,03	362,48	0,09	-171,42	-47,29
626300 – MOBILES	1 917,91	0,29	1 527,95	0,38	389,96	25,52
626500 – INTERNET	2,21,,22	*,=*	37,50	0,01	-37,50	-100,00
627100 – SERVICES BANCAIRES	1 027,41	0,16	1 198,06	0,30	-170,65	-14,24
628200 – AUTRES PRESTATIONS	11 333,00	1,72	1 150,00	0,00	11 333,00	1.,2.
628400 – FRAIS DE RECRUT.PERSONNEL	11 555,00	1,72	580,00	0,14	-580,00	-100,00
628500 – FRAIS GARDIENNAGE SECURIT			210,04	0,05	-210,04	-100,00
628600 – FRAIS PRESTATIONS INFORMATIQU	645,00	0,10	878,91	0,22	-233,91	-26,61
	239 527,64	36,42	216 300,21	53,37	23 227,43	10,74
Impôts et taxes	237 321,04	30,42	210 300,21	33,37	23 221,43	10,74
631100 – TAXE SUR LES SALAIRES	7 407,00	1,13			7 407,00	
631120 – TAXE D'APPRENTISSAGE	1 316,71	0,20	728,08	0,18	588,63	80,85
633300 – PART.FORM.CONTINUE	3 283,45	0,50	1 938,00	0,18	1 345,45	69,42
033300 - FART FORWI.CONTINUE	-					
G.I	12 007,16	1,83	2 666,08	0,66	9 341,08	350,37
Salaires et Traitements	150 015 50	22.24	50.504.05	4.5.04	0.4.700.50	122.71
641100 – SALAIRES PERS ADMINIST	153 315,53	23,31	68 524,85	16,91	84 790,68	123,74
641440 – INDEMNITE RUPTURE CONVENTION	81,00	0,01	969,00	0,24	-888,00	-91,64
641480 – INDEMNITE TRANSPORT	642,37	0,10	2 124 56	0.50	642,37	01.06
642000 – CONGES PAYES	399,96	0,06	2 134,56	0,53	-1 734,60	-81,26
642100 – SALAIRES TECHN.INTERM.	25 499,33	3,88	20 766,93	5,12	4 732,40	22,79
643100 – SALAIRES ARTISTES	22 007,82	3,35	17 882,67	4,41	4 125,15	23,07
643400 – DEFRAIEMENTS ARTISTES	1 040,51	0,16	310,60	0,08	729,91	235,00
643800 – STAGIAIRES	4 451,45	0,68	2 376,40	0,59	2 075,05	87,32
	207 437,97	31,54	112 965,01	27,88	94 472,96	83,63
Charges sociales					_	
645100 – COTISATIONS A L'URSSAF	51 300,07	7,80	29 047,83	7,17	22 252,24	76,61

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
645200 – COTISATIONS AUDIENS	18 780,88	2,86	9 206,45	2,27	9 574,43	104,00
645300 – COTISATIONS ASSEDIC	6 658,30	1,01	3 069,19	0,76	3 589,11	116,94
645400 – COTISATIONS ASSEDIC INTER	3 259,75	0,50	2 630,11	0,65	629,64	23,94
645500 – CONGES SPECTACLES	6 033,30	0,92	5 370,93	1,33	662,37	12,33
645610 – COTISATIONS AGESSA MDA	124,28	0,02	91,97	0,02	32,31	35,13
645700 – FONDS AIDE AU PARITARISME	504,78	0,08	274,31	0,07	230,47	84,02
645900 – COTISATION CMB	142,92	0,02	115,29	0,03	27,63	23,97
645910 – PROV.CHGES SOC.S/CP	-304,00	-0,05	695,00	0,17	-999,00	-143,74
645920 – PROV.CHGES SOC.S/SAL A ETABLIR			-855,18	-0,21	855,18	-100,00
647200 – VERSEMENT FNAS	2 523,80	0,38	1 371,01	0,34	1 152,79	84,08
647500 – MEDECINE DU TRAVAIL	305,00	0,05	263,38	0,06	41,62	15,80
	89 329,08	13,58	51 280,29	12,65	38 048,79	74,20
Amortissements et provisions						
681110 – DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	193,82	0,03	117,40	0,03	76,42	65,09
681120 – DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	705,52	0,11			705,52	
	899,34	0,14	117,40	0,03	781,94	666,05
Autres charges						
651600 – DROITS D'AUTEURS	11 706,06	1,78	16 808,99	4,15	-5 102,93	-30,36
651610 – DROITS SACD	7 828,55	1,19	,	,	7 828,55	,
658100 – CHGES DIV.GEST.COURANTE	289,67	0,04	17,23		272,44	NS
	19 824,28	3,01	16 826,22	4,15	2 998,06	17,82
Charges d'exploitation	569 025,47	86,51	400 155,21	98,74	168 870,26	42,20
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 481,80	13,76	5 192,35	1,28	85 289,45	NS
	70 401,00	13,70	5 172,55	1,20	03 207,43	140
Charges financières	0.00		202.40	0.05	102.61	05.12
661600 – INTERETS BANCAIRES	9,88		202,49	0,05	-192,61	-95,12
	9,88		202,49	0,05	-192,61	-95,12
Résultat financier	-9,88		-202,49	-0,05	192,61	-95,12
RESULTAT COURANT	90 471,92	13,75	4 989,86	1,23	85 482,06	NS
Produits exceptionnels						
772000 – PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTE.			120,67	0,03	-120,67	-100,00
777000 – QUOTE–PART SUBVENT.INVEST	885,10	0,13			885,10	
	885,10	0,13	120,67	0,03	764,43	633,49
Charges exceptionnelles						
672000 – CHARGES DIV.COUR.S/EX.ANT	2 592,15	0,39	3 245,99	0,80	-653,84	-20,14
	2 592,15	0,39	3 245,99	0,80	-653,84	-20,14
Résultat exceptionnel	-1 707,05	-0,26	-3 125,32	-0,77	1 418,27	-45,38
Impôts sur les bénéfices						
695000 – IMPOTS S/LES BENEFICES	1 314,00	0,20	2 650,00	0,65	-1 336,00	-50,42
	1 314,00	0,20	2 650,00	0,65	-1 336,00	-50,42
	,	ŕ	,	,	,	
Report des ressources non utilisées						
789400 – REPRISE FONDS DEDIES	9 000,00	1,37	30 000,00	7,40	-21 000,00	-70,00
	9 000,00	1,37	30 000,00	7,40	-21 000,00	-70,00
Engagements à réaliser	2 000,00	1,57	50 000,00	7,40	21 000,00	70,00
689400 – ENGAGEMENTS A REALISER	89 000,00	13,53	9 000,00	2,22	80 000,00	888,89
00/700 - ENGAGENENTS A REALISER	-		•		•	
	89 000,00	13,53	9 000,00	2,22	80 000,00	888,89
EXCEDENT OU DEFICIT	7 450,87	1,13	20 214,54	4,99	-12 763,67	-63,14

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ACTORAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 222 870 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 7 451 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Exercice clos le 31/12/2012

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ; Conformément à l'article L212-15-1 du Code du Travail, sont considérés comme ayant la qualité de cadres dirigeants, les cadres auxquels sont confiés des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise.

L'association ne compte que deux cadres dirigeants rémunérés. Leur rémunération brute, avantage en nature compris, s'élève à 73 485 € au titre de l'exercice 2012.

CONVENTION DE PARTENARIAT

L'association Montévidéo a mis à disposition de l'association Actoral, à titre gratuit, des logements et le fonctionnement du bar pour une valeur de 9630€.

Système Friche Théâtre a mis à disposition de l'association Actoral, à titre gratuit, du personnel, du matériel et des locaux pour une valeur de 41 889 €.

FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS

Le Ministère de la Culture et de la Communication a attribué à l'association Actoral une subvention exceptionnelle de 55 000 €, cette somme a été comptabilisée en fonds dédiés sur subvention.

Le Conseil Régional PACA a attribué à l'association Actoral en novembre 2012 une subvention de 14 000 € pour le renforcement des accueils et échanges internationaux, cette somme a été comptabilisée en fonds dédiés sur subvention.

La Ville de Marseille a attribué à l'association Actoral une subvention de 20 000 €, cette somme a été comptabilisée en fonds dédiés sur subvention.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
 Frais d'établissement et de développement Fonds commercial 		1.500		1.500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles		1 730 1 730		1 730 1 730
 Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes 	1 057	2 533		3 590
Immobilisations corporelles	1 057	2 533		3 590
 Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières 				
ACTIF IMMOBILISE	1 057	4 263		5 320

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		194		194
Immobilisations incorporelles		194		194
 Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements aménagements divers 				
 Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier 	117	706		823
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	117	706		823
ACTIF IMMOBILISE	117	899		1 017

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 92 911 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations Prêts Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés Autres	896 91 313	896 91 313	
Charges constatées d'avance	703	703	
Total	92 911	92 911	
Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice			

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	9 000	89 000	9 000		89 000
Total	9 000	89 000	9 000		89 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		89 000	9 000		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 103 137 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	115	115		
- à plus de 1 an à l'origine	113	113		
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes				
rattachés	21 305	21 305		
Dettes fiscales et sociales	59 330	59 330		
Dettes sur immobilisations et comptes				
rattachés				
Autres dettes (**)	22 387	22 387		
Produits constatés d'avance				
Total	103 137	103 137		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	17 241			

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE BANQUES INTERETS COURUS AUTRES CHARG.PERS.A PAYER ORG.SOC. CHARGES A PAYER TAXE APPRENTISSAGE A PAYER DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	8 374 102 1 551 698 1 673 177
Total	12 575

Exercice clos le 31/12/2012

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	703		
Total	703		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice
MINISTERE DE LA CULT	9 000	9 000	9 000	55 000	55 000
REGION PACA				14 000	14 000
VILLE DE MARSEILLE				20 000	20 000
Total	9 000	9 000	9 000	89 000	89 000

Analyse bilan

POSTES	2012	2011
A/IMMOBILISATIONS NETTES	4 303	939
	!	
Capital souscrit ou fonds associatif		
+ Réserves		
+ Report à nouveau	17 767	-2 447
+ Résultat de l'exercice	7 451	20 215
+ Subvention d'investissement nette	5 515	
B/ TOTAL DU CAPITAL PROPRE	30 733	17 767
Provisions pour risques et charges		
+ Fonds dédiés sur subventions	89 000	9 000
+ Emprunts bancaires à plus d'un an (1)		
+ Autres emprunts à plus d'un an (2)		
+ Avances conditionnées à plus d'un an		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
C/ TOTAL DES AUTRES CAPITAUX	89 000	9 000
D/ FINANCEMENT STABLE = (B + C)	119 733	26 767
E/ FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL = (D - A)	115 430	25 828
Stocks		
+ Subventions à recevoir	58 400	17 400
+ T.V.A	17 410	8 141
+ Autres créances	16 399	11 477
+ Charges constatées d'avance	703	600
F/ TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	92 911	37 618
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT HORS SUBVENTIONS	34 511	20 218
Acomptes et avances dont les abonnements		
+ Dettes fournisseurs	21 305	13 106
+ Dettes financières	21 303	13 100
+ Dettes sociales et fiscales	59 230	43 954
+ Emprunts à moins d'un an (3)	5 25 c	,
+ T.V.A à régler	100	125
+ Autres dettes	22 387	11 384
+ Produits constatés d'avance		4 000
G/TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	103 022	72 570
H/BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (F - G)	-10 110	-34 952
	20 220	01702
Valeurs mobilières de placement		
+ Disponibilités	125 656	61 940
- Concours bancaires (4)	115	1 161
I/ TRESORERIE	125 541	60 780
TOTAL ACTIF	222 870	100 498
TOTAL PASSIF	222 870	100 498
	570	100 .70

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

 N° 2065 bis

(2012)

Désignation de l'entreprise ASS ACTORAL et Date de clôture de l'exercice 31/12/2012

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

F REPARTITION	I DES PRODUITS D S REVENUS ASSIN	ES A(/III ÉS	CTION	NS ET PAF RIBUÉS (RTS SOCIA	ALES,		
1. Montant global brut des dis	tributions correspondant aux intér	êts,	Payées	s par la S elle–même	on formore page	(a)		
dividendes, revenus et autres p payables aux associés, actionn	produits des actions et parts sociale laires et porteurs de parts 4	es	Payées	s par un établissen	nent chargé	(b)		
2. Montant des distributions con désigne pas le (les) bénéfic	orrespondant à des rémunérations	ou avanta				(c)		
3. Montant des prêts, avances	ou acomptes consentis aux associe ement, soit par personnes interpos	és, action	naires			(d)		
4. Montant des	ement, soft par personnes interpos	sees						
distributions autres que celles visées						(e)		
en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus 6						(f)		
(A préciser par nature sur les lignes e à h)						(g)		
5. Montant des revenus distrib		Α				(h)		
6. Montant des revenus distrib						(i)		
7. Montant des revenus répartis	au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j) total (a à h)		
_	NS NETTES VERSÉE	S ALL	V MEN	IBBES DE	CEDTAINE	` '		
GREMONERATIO	NO NETTES VERSEE	Pour les S.A.R.L.	Somr	nes versées, au cou ié, gérant ou non, d	rs de la période rete lésigné col. 1 à titre	enue pour l'assiette de traitements, én	de l'impôt sur les s noluments, indemn	ités, rembourse-
 SARL – tous les associés ; 	ité (art. 48–3 à 6 ann. III au CGI) :	Nombre de parts sociales	Année au	s forfaitaires de frai			ions dans la société	
 SCA – associés gérants ; SNC ou SCS – associés en SEP et sté de copropriétairs 	nom ou commandités ; es de navires – associés, gérants ou	gérants ou sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en usufruit un sufruit effectué effect	autres que ceux	professionnels visés dans les				
coparticipants.		priété ou en	a été	et indemnités			Indemnités forfaitaires	Rembour- sements
		2	3	4	5	6	7	8

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Ter

(2012)

H AFFECTA	TION DES VOITUBES	DE TOUDICE	/E	figurant à l'actif d	le l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les	frais d'entretien.
	ATION DES VOITURES		71=		re est insuffisant, joindre un état du même	
	Voitures affectées aux dirigeants ou	aux cadres	Propriétaire		utilisées pour les besoins généraux de l'exp	Propriétaire
aractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la p à laquelle la voiture est aff	•	ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affecté	e ou non propriétair (NP)
DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PR	OPRIÉTAIRE D	U FONDS (en cas de géranc	e libre)	
•						
	ADRESSES DES AUTRES ÉTA	ABLISSEMENTS (S	Si ce cadre es	t insuffisant, joind	re un état du même modèle)	
J CADRE N	IE CONCERNANT QUE L	ES ENTREPR	ISES PL	ACÉES SOU	S LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'I	MPOSITION
		i taite des sommes compi	rises dans les DA	ADS et versées aux app	orentis sous contrat et aux handicapés, figu-	
RÉMUNÉRATIO	ans ácháant das indomnitás avaná	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les s	des bases brutes f salaires, telles r	iscales inscrites dans l notamment les somme	prentis sous contrat et aux handicapés, figu- a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de	
RÉMUNÉRATIO	cas échéant, des indemnités exoné	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les sequisition des chèques—v	des bases brutes f salaires, telles r vacances par les	iscales inscrites dans l notamment les somme	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le	
	cas échéant, des indemnités exonér la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de LE NE CONCERNE QUE L	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les sequisition des chèques—vele commissions et de LES ENTREPE	des bases brutes f salaires, telles r vacances par les e courtages	riscales inscrites dans la lotamment les somme salariés.	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de	MPOSITION
	cas échéant, des indemnités exonér la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de LE NE CONCERNE QUE L	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les sequisition des chèques—vele commissions et de LES ENTREPE	des bases brutes f salaires, telles r vacances par les e courtages	iscales inscrites dans I notamment les somme salariés. ACÉES SOU figurant page 10 s	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de	MPOSITION re III)
CE CADR MOINS-V	cas échéant, des indemnités exonérila contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de LONGERNE QUE LALUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice)	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les sequisition des chèques—vele commissions et de .ES ENTREPF (MVLT) (voir les	des bases brutes f salaires, telles r vacances par les e courtages	iscales inscrites dans I notamment les somme salariés. ACÉES SOU figurant page 10 s	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 %	MPOSITION re III)
CE CADR MOINS-V	cas échéant, des indemnités exoné la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de l'exercice reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les sequisition des chèques—vele commissions et de .ES ENTREPF (MVLT) (voir les	des bases brutes f salaires, telles r vacances par les e courtages	iscales inscrites dans I notamment les somme salariés. ACÉES SOU figurant page 10 s	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 %	MPOSITION re III)
MVLT restant à MVLT imputée s	cas échéant, des indemnités exoné la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de l'exercice la contribution de l'exercice la contribution de l'exercice la cours de l'exercice	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les sequisition des chèques—vele commissions et de .ES ENTREPF (MVLT) (voir les	des bases brutes f salaires, telles r vacances par les e courtages	iscales inscrites dans I notamment les somme salariés. ACÉES SOU figurant page 10 s	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 %	MPOSITION re III)
MVLT restant à MVLT imputée s	cas échéant, des indemnités exoné la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de l'exercice la contribution de l'exercice la contribution de l'exercice la cours de l'exercice	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les sequisition des chèques—vele commissions et de .ES ENTREPF (MVLT) (voir les	des bases brutes f salaires, telles r vacances par les e courtages	iscales inscrites dans I notamment les somme salariés. ACÉES SOU figurant page 10 s	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 %	MPOSITION re III)
MVLT restant à MVLT réalisée a MVLT restant à MVLT restant à	cas échéant, des indemnités exonérila contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de La Concerne QUE LALUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice u cours de l'exercice reporter	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les s cquisition des chèques—v de commissions et de .ES ENTREPF (MVLT) (voir les	des bases brutes falaires, telles ravacances par les e courtages RISES PL explications	iscales inscrites dans I notamment les somme salariés. ACÉES SOU figurant page 10 s	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 %	MPOSITION re III)
MVLT restant à mVLT réalisée a MVLT restant à mVLT restant de	cas échéant, des indemnités exonér la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de La Concerne QUE LA LUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice u cours de l'exercice u cours de l'exercice reporter	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les s cquisition des chèques—v de commissions et de .ES ENTREPF (MVLT) (voir les	des bases brutes falaires, telles radaires, telles ravacances par les e courtages RISES PL. explications	iscales inscrites dans I notamment les somme salariés. ACÉES SOU figurant page 10 s (art. 219 I a	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 %	re III)
MVLT restant à mVLT r	cas échéant, des indemnités exonér la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de La Concerne QUE LA LUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice u cours de l'exercice u cours de l'exercice reporter	0 de 2011, montant total rées de la taxe sur les s cquisition des chèques— de commissions et de .ES ENTREPR (MVLT) (voir les ce	des bases brutes falaires, telles radaires, telles ravacances par les e courtages RISES PL. explications	iscales inscrites dans I notamment les somme salariés. ACÉES SOU figurant page 10 s (art. 219 I a	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de STATE SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 % a ter et aquater du CGI)	re III)
MVLT restant à month de la mon	cas échéant, des indemnités exoné la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de ENE CONCERNE QUE LALUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice u cours de l'exercice reporter FISCAL DES GROUPES De lacées sous le régime des groupes ans le groupe de la société déclar	o de 2011, montant total rées de la taxe sur les s cquisition des chèques— de commissions et de .ES ENTREPR (MVLT) (voir les ce	des bases brutes falaires, telles radaires, telles ravacances par les e courtages RISES PL. explications	ACÉES SOU figurant page 10 settle déclaration groupe (report é groupe (rep	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de S portées dans la colonne 20 C au titre de S LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 % a ter et a quater du CGI) en deux exemplaires (Articles 223 A du résultat figurant sur le tableau n° 20	re III) à U du C.G.I.)
MVLT restant à month de la mon	cas échéant, des indemnités exoné la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de ENE CONCERNE QUE LALUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice u cours de l'exercice reporter FISCAL DES GROUPES De lacées sous le régime des groupes ans le groupe de la société déclar	o de 2011, montant total rées de la taxe sur les s cquisition des chèques— de commissions et de .ES ENTREPR (MVLT) (voir les ce	des bases brutes falaires, telles radaires, telles ravacances par les e courtages RISES PL. explications	ACÉES SOU figurant page 10 settle déclaration groupe (report oplus ou r	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de S POTÉES DE LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 % a ter et aquater du CGI) en deux exemplaires (Articles 223 A	re III) à U du C.G.I.)
MVLT restant à monte de sentreprises plus ou moine.	cas échéant, des indemnités exoné la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de ENE CONCERNE QUE LALUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice u cours de l'exercice reporter FISCAL DES GROUPES De lacées sous le régime des groupes ans le groupe de la société déclar de cette société déterminé comme bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	o de 2011, montant total rées de la taxe sur les s cquisition des chèques— de commissions et de .ES ENTREPR (MVLT) (voir les ce	des bases brutes falaires, telles radaires, telles ravacances par les e courtages RISES PL. explications	ACÉES SOU figurant page 10 settle déclaration groupe (report oplus ou r	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de S portées dans la colonne 20 C au titre de S portées dans la colonne 20 C au titre de S LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 % a ter et aquater du CGI) en deux exemplaires (Articles 223 A du résultat figurant sur le tableau n°20 moins-values à	re III) à U du C.G.I.)
MVLT restant à monte de se entreprises plus ou moine plus	cas échéant, des indemnités exoné la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de ENE CONCERNE QUE LALUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice u cours de l'exercice reporter FISCAL DES GROUPES De lacées sous le régime des groupes ans le groupe de la société déclar de cette société déterminé comme bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	o de 2011, montant total rées de la taxe sur les s cquisition des chèques— de commissions et de .ES ENTREPR (MVLT) (voir les ce	des bases brutes falaires, telles radaires, telles ravacances par les e courtages RISES PL. explications	ACÉES SOU figurant page 10 secrete déclaration groupe (report plus ou rolong terme impos	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de S portées dans la colonne 20 C au titre de S portées dans la colonne 20 C au titre de S LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'I sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 % a ter et aquater du CGI) en deux exemplaires (Articles 223 A du résultat figurant sur le tableau n°20 moins-values à	re III) à U du C.G.I.)
MVLT restant à mVLT r	cas échéant, des indemnités exoné la contribution de l'employeur à l'au Rétrocessions d'honoraires, de ENE CONCERNE QUE LALUES À LONG TERME (reporter à l'ouverture de l'exercice sur les PVLT de l'exercice u cours de l'exercice u cours de l'exercice reporter FISCAL DES GROUPES I lacées sous le régime des groupes ans le groupe de la société déclar de cette société déterminé comme bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas) se values à long terme afférentes à le titre de sociétés à prépondérance otées et imposables au taux de 19%	o de 2011, montant total rées de la taxe sur les sequisition des chèques—vele commissions et de LES ENTREPE (MVLT) (voir les celes de sociétés doive ante es si elle n'était pas	des bases brutes falaires, telles radaires, telles ravacances par les e courtages RISES PL. explications ent déposer commembre du	ACÉES SOU figurant page 10 settle déclaration groupe (report or plus ou rolong terme imposable	a colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le s portées dans la colonne 20 C au titre de la sportées dans la colonne 20 C au titre de la sportées dans la colonne 20 C au titre de la sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cad Taux de 15 % ater et aquater du CGI) en deux exemplaires (Articles 223 A du résultat figurant sur le tableau n° 20 moins-values à sables au taux de 15 % s-values à long terme es au taux de 0 %	re III) à U du C.G.I.)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		général des impôts)						12
Dé	signa	tion de l'entreprise : ASS ACTORAL				Durée de	e l'exercice exprimée en nom	
Ad	resse	de l'entreprise3, Impasse Montévidéo 13006 M	$\overline{}$				Durée de l'exercic	e précédent* 12
Nu	méro	SIRET* 5 0 1 8 6 2 6 1	9 0	0 0 1 9			Exercice N clos le,	Néant N-1
							31/12/2012	31/12/2011
				Brut 1	A	amortissements, provisions	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I	AA					
	LLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	RPORE	Frais de développement *	CX		CQ			
	NCO]	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	ATIONS	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 730	AK	193	1 536	
	IMMC	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
TES	TES	Terrains	AN		AO			
LISÉ*	PORE	Constructions	AP		AQ			
MOBL	4S COF	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
T IM		Autres immobilisations corporelles	AT	3 589	AU	822	2 766	93
ACTI		Immobilisations en cours	AV		AW			
	IM	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		cv			
	S FINA	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	ATION	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	OBILIS	Prêts	BF		BG			
	IMM	Autres immobilisations financières*	ВН		BI			
		TOTAL (II	BJ	5 319	BK	1 016	4 302	93
		Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	* 8	En cours de production de biens	BN		ВО			
	STOCKS *	En cours de production de services	BP		BQ			
T.	Š	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
JLAN		Marchandises	ВТ		BU			
ACTIF CIRCULANT		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			7.
CTIF	CES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	895	BY		895	9:
₹	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	91 312	CA		91 312	35 33
		Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
	DIA	Disponibilités	CF	125 655	CG		125 655	61 94
		Charges constatées d'avance (3)*	СН	703	CI		703	60
	ution	TOTAL (III	-	218 566	CK		218 566	99 5
mptes	de régularisation		CW					
2	de rég	Primes de remboursement des obligations (V	_					
	-) CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	1 016	222 869	100 4
		(1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	СР		(3) Part à plus d'un an CR	
	propri			Stoci	ks:		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

De	ésigna	ion de l'entreprise ASS ACTORAL			Néant *
				Exercice N	Exercice N – 1
				Exercice N	Exercice IV – I
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)	DD		
	RES	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	XA	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	PITA	Report à nouveau	DH	17 767	(2 447)
	CA	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 450	20 214
		Subventions d'investissement	DJ	5 514	
		Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	30 732	17 767
spu	s	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds	ropre	Avances conditionnées	DN		
Aut	ď	TOTAL (II)	DO		
su	s s	Provisions pour risques	DP		
visio	pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ	89 000	9 000
Pro	pour et c	TOTAL (III)	DR	89 000	9 000
		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	115	1 160
	(2	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 241	5 388
	DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DEI	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 305	13 105
		Dettes fiscales et sociales	DY	59 329	44 079
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA	5 145	5 995
Cor	npte gul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		4 000
	,	TOTAL (IV)	EC	103 136	73 730
		Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
			EE -	222 869	100 497
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
S	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)		EG	103 136	73 730
	(5)	-	ЕН	115	1 160

Néant

Désignation de l'entreprise : ASS ACTORAL Exercice (N-1) Exportations et livraisons intracommunautaires France Total FB FΑ 99 FC 99 Ventes de marchandises* 12 FE FF biens * FD Production vendue FΙ PRODUITS D'EXPLOITATION services * 52 000 142 958 FG 52 000 52 099 FK Chiffres d'affaires nets * FJ FL 52 099 142 971 FΜ Production stockée* FN Production immobilisée* FO Subventions d'exploitation 605 663 262 278 FP Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9) 9 2 3 1 30 090 Autres produits (1) (11) FQ 1 512 Total des produits d'exploitation (2) (I) FR 668 507 435 347 FS Achats de marchandises (y compris droits de douane)* FΤ EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT Variation de stock (marchandises)* Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)* FU FV Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* CHARGES D'EXPLOITATION FW Autres achats et charges externes (3) (6 bis)* 239 527 216 300 FX Impôts, taxes et versements assimilés* 12 007 2 666 FY 207 437 112 965 Salaires et traitements* FΖ 89 329 51 280 Charges sociales (10) – dotations aux amortissements* GA 117 899 DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations GB dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* GC Pour risques et charges : dotations aux provisions GD 89 000 9 000 GE 19 824 16 826 Autres charges (12) Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 658 025 409 155 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) GG 10 481 26 192 opérations en commun (III)GH Bénéfice attribué ou perte transférée* (IV) GI Perte supportée ou bénéfice transféré* Produits financiers de participations (5) GJ PRODUITS FINANCIERS Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GL Autres intérêts et produits assimilés (5) GM Reprises sur provisions et transferts de charges GN Différences positives de change GO Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des produits financiers (V) GP CHARGES FINANCIERES GQ Dotations financières aux amortissements et provisions* 9 GR Intérêts et charges assimilées (6) 202 GS Différences négatives de change GT Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des charges financières (VI) GU 9 202 2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI) GV 9) 202)3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI) GW 25 989 10 471

				T	
				Exercice N	Exercice N - 1
S.	Pı	roduits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1
	Pı	roduits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	885	
PRODUITS FX CEPTIONNELS	R	eprises sur provisions et transferts de charges	нс		
		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	885	1
CHARGES	E C	harges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	не	2 592	3 2
ARGE.	C	harges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	D	otations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
/4/1	EX	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн	2 592	3 2
4 -	RÉSU	JLTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ш	(1707)	(31
Par	rticipatio	on des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	нј		
Im	pôts sur	les bénéfices * (X)	нк	1 314	2 6
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	669 392	435 4
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	нм	661 941	415 2
5	- BÉN	ÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	7 450	20 2
	(1) I	Oont produits nets partiels sur opérations à long terme	но		
Ī		produits de location immobilières	н		
	(2) Dor	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
f		Crédit-bail mobilier *	НР		
	(3) Dor	nt {	HQ		
ŀ	(4)	Oont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
ŀ		Oont produits concernant les entreprises liées	1J		
		Oont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(Oont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
ľ		Oont transferts de charges	A1	231	
-		Oont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1 A2	231	
_		Oont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
		Cont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	19 534	16 8
· -	(12) Do	ont primes et cotisations	A4	19 334	10 0
-	(13) co	mplémentaires personnelles : facultatives Ao obligatoires Ay obligatoires (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e	t le	Exercic	ce N
-	Joi	indre en annexe):		Charges exceptionnelles	Produits exceptionne
ŀ		ventions d'investissement virées au résultat			8
-	Rég	gul diverses			
ŀ					
ļ				Exercic	na N
	(8) Dé	tail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs
Γ					

DGFiP N° 2054 2012

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

AU DÉCLARANT EXEMPLAIRE DESTINÉ

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise ASS ACTORAL Néant Augmentations Valeur brute des Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence immobilisations au début de l'exercice Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste CADRE A **IMMOBILISATIONS** INCORP. D9 CZTOTAL I **D8** Frais d'établissement et de développement KD 1730 TOTAL II KE Autres postes d'immobilisations incorporelles KI KG KH L9 KL Dont Composants KJ Sur sol propre KK K0 M1 Sur sol d'autrui Dont Composants KM KN Installations générales, agencements M2 KP KR KQ et aménagements des constructions * Composant Dont Installations techniques, matériel M3 KU KS KT et outillage industriels Composants Installations générales, agencements, s immobilisations corporelles KX KW aménagements divers 8 LA Matériel de transport* KY ΚZ Matériel de bureau 1056 LD 2 533 LB LC et mobilier informatique Emballages récupérables et LG LE LF LJ LH LI Immobilisations corporelles en cours LK LM LL Avances et acomptes 1056 LP 2 5 3 3 LN LO TOTAL III 8G 8M 8T Participations évaluées par mise en équivalence FINANCIÈRES 8U 8V 8W Autres participations 1P 1R **1S** Autres titres immobilisés 1T 1U 1V Prêts et autres immobilisations financières LQ LR TOTAL IV TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) 1 056 4 263 ØG ØH Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Diminutions Valeur brute des par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence CADRE B **IMMOBILISATIONS** par virement de poste immobilisations à /aleur d'origine des immobila fin de l'exercice à poste lisations en fin d'exercice Frais d'établissement DØ **D7** CØ INCORF et de développement TOTAL I Autres postes d'immobilisations incorpo-1730 LW 10 LV TOTAĹ II LZ LY Terrains IP LX IQ MA MB MC Sur sol propre Constructions ME MF Sur sol d'autrui MD Inst. gales, agencts et am. MG MH MI IS des constructions CORPORELLES Installations techniques, matériel et outil-lage industriels MK ML IT MJ Inst. gales., agencts, amé-nagements divers MN IU M₀ MM Autres MR Matériel de transport MQ IV MP immobilisations Matériel de bureau et informatique, mobilier ΜT 3 589 MU IW MS corporelles Emballages récupérables et MW MX IX MV NB Immobilisations corporelles en cours NA MY MZ NE NF Avances et acomptes NC ND NH 3 589 NI IY NG TOTAL III Participations évaluées par mise en équivalence ØU M7 ΙZ øw FINANCIÈRES ØX Autres participations ØY IØ ØZ 2B 2C Autres titres immobilisés **I**1 2D 2E Prêts et autres immobilisations financières 2F 2G TOTAL IV 13 NJ NK 2H 5 3 1 9 ØM ØK ØL TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) **I**4



CADRE A

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

2012 DGFiP N° 2054 bis

Exercice N clos le :

Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement

31/12/2012

Néant X *

Montant de la

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ASS ACTORA</u>L

(5 bis)

Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)

		Augmentation	Augmentation	Au cours d	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice	
		du montant brut des immobilisations	du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	à la fin de l'exercice (4)	[(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1)	Les augmentations du montant brut et c tions amortissables réévaluées dans les Le montant des écarts est obtenu en sou	conditions définies à l'ar	rticle 238 bis j du code g	général des impôts et figu			
(2)	Porter dans cette colonne le supplémen	t de dotation de l'exercic	e aux comptes d'amortis	ssement (compte de résul	tat) consécutif à la rééva	luation.	
(3)	Cette colonne ne concerne que les imm utilisé de la marge supplémentaire d'an		édées au cours de l'exerc	cice. Il convient d'y repo	rter, l'année de la cession	n de l'élément, le solde n	ion
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exerc		esure où ce montant corr	respond à des éléments fi	gurant à l'actif de l'entre	prise au début de l'exerc	zice.
(5)	Le montant total de la provision spécial	le en fin d'exercice est à	reporter au passif du bila	an (tableau n° 2051) à la	ligne «Provisions réglen	nentées».	
'							
<u> </u>							
	ADRE B ÉFICITS REPORTABLES AU :	31 DÉCEMBRE 197	76 IMPUTÉS SUR	LA PROVISION SI	PÉCIALE AU POIN	NT DE VUE FISCA	L
1	FRACTION INCLUSE DANS	LA PROVISION SP	ÉCIALE AU DÉBUT	Γ DE L'EXERCICE			
2	— FRACTION RATTACHÉE A	U RÉSULTAT DE L'	EXERCICE				
3	— FRACTION INCLUSE DANS	STA PROVISION SP	ÉCIALE EN FIN D'I	EXERCICE		_	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision. Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation d	le l'en	treprise ASS A	CTOR	AL														Néan	t*
CADRE A			SITUA	TIOI	NS ET I	MOU				KERCICE DES A				rs Ti	ECHNIC	UES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice					entations : dotatio de l'exercice		ninutions : an érents aux éle de l'actif et	ts sortis			s amorti de l'exe	ssements		
Frais d'établiss et de développ			TAL I	CY	CY			EL				EM				EN			
Autres immob		ons	TAL II	PE				PF		193		PG				PH			193
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
	Sur	sol propre		PM				PN				PO				PQ			
Constructions	Sur	sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. g	générales, agenceme agements des constr	ents,	PV				PW				PX				PY			
Installations te outillage indus	chniq			PZ				QA				QB				QC			
Autres		générales., agencem agements divers	ents,	QD				QE				QF				QG			
immobilisations		riel de transport		QH				QI				QJ				QK			
corporelles		riel de bureau et matique, mobilier		QL			117	QM		705		QN				QO			822
		allages récupérabl		QP				QR				QS				QT			
		TOT	AL III	QU			117	QV		705		QW				QX			822
TOT	CAL (GÉNÉRAL (I + II	I + III)	ØN			117	ØР		899)	øQ				ØR		1	1 016
CADRE B		VENTILAT	ION DI	ES M	OUVE	ΛEΝ	TS AFFEC	TAN	T L	A PROVISION F	ou	R A	MORTISSE	EME	NTS DÉ	ROGA	TOIR	ES	
Immobilisation amortissables		Colonne 1 férentiel de durée et autres	Co	FATIOnno	e 2	Am	Colonne 3 ortissement fi exceptionnel	iscal	Diff	Colonne 4 férentiel de durée et autres	N	Co	PRISES lonne 5 dégressif	Am	Colonno ortisseme exception	nt fisca	a	mortiss	nt net des ements l'exercice
Frais établissements TOTAL	1 M9		N1			N2			N3		N4			N5			N6		
Autres immob. incor porelles TOTAL			N8			P6			P7		P8			P9			Q1		
Terrains	Q2		Q3			Q4			Q5		Q6			Q7			Q8		
Sur sol propre	Q9		R1			R2			R3		R4			R5			R6		
Sur sol d'autrui Sur sol d'autrui Ins. gales, agene et am des const	R7		R8			R9			S1		S2			S3			S4		
Ins. gales, agendet am. des const	S5		S6			S7			S8		S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage	13		T4			T5			T6		T7			T8			T9		
Inst. gales, ager am. divers	U1		U2			U3			U4		U5			U6			U7		
Inst. gales, ager am. divers Matériel de transport Mat. bureau et inform. mobilie Emballages récup. et diver	U8		U9			V1			V2		V3			V4			V5		
Mat. bureau et inform. mobilie	v6		V7			V8			V9		W1			W2			W3		
Emballages récup. et diver	w4		W5			W6			W7		W8			W9			X1		
TOTAL III			Х3			X4			X5		X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL IV	NL								NM								NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ			NR			NS		NT			NU			NV		
Total général non vent (NP+NQ+NR)	ilé NW						ral non -NT+NU)	N	Y	,					iéral non NW-NY)	ľ	NZ		
CADRE C																			
AFFECTAN1	TS DE L'EXERO CHARGES RÉ EURS EXERCIC	PARTI	ES	Montant net au début de l'exercice				Augmentations			Dotations de aux amortis						Iontant net à la fin de l'exercice		
		emprunt à étaler											Z9				Z8		
Primes de rer	nbour	sement des obliga	tions									SP				SR			

Cegid Group

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise ASS ACTORAL Néa													
	Nature des	provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice			Montant n de l'exercice		
	Provisions pour gisements minic	reconstitution des	3T	1	TA	2	ТВ	3	TC		4		
	Provisions pour (art. 237 bis A–	investissement	3U		TD		TE		TF				
		hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI				
ıtées	Amortissements	<u> </u>	3X		TM		TN		TO				
lemer		ns exceptionnelles	D3		D4		D5		D6				
Provisions réglementées		pour implantations à Ses avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID				
/ision	Provisions fiscales	pour implantations à ées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		H				
Prov		prêts d'installation	IJ		IK		IL		IM				
		ns réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR				
		TOTAL I	3Z		TS		TT		TU				
	Provisions pour	· litiges	4A		4B		4C		4D				
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E		4F		4G		4H				
		pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M				
S S		amendes et pénalités	4N		4P		4R		48				
harge	Provisions pour	pertes de change	4T		4U		4V		4W				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X		4Y		4Z		5A				
risque	Provisions pour	impôts (1)	5B		5C		5D		5E				
bour	Provisions pour immobilisations	renouvellement des	5F		5H		5J		5K				
sions	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				EP		EQ		ER				
Provis	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *				58		5T		5U				
		s pour risques et	5V	9 000	5W	89 000	5X	9 000	5Y		89 000		
		TOTAL II	5Z	9 000	TV	89 000	TW	9 000	TX		89 000		
		– incorporelles	6A		6B		6C		6D				
ı .		– corporelles	6E		6F		6G		6H				
ciatio	sur immobilisations	 titres mis en équivalence 	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5				
Provisions pour dépréciation	IIIIIIOOIIISauoiis	– titres de participation	9U		9V		9W		9X				
bom 6		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9				
ions J	Sur stocks et en	cours	6N		6P		6R		6S				
rovis	Sur comptes cli		6T		6U		6V		6W				
"	Autres provisio dépréciation (1)	ns pour) *	6X		6Y		6Z		7A				
		TOTAL III	7B		TY		TZ		UA				
	TOTAL O	BÉNÉRAL (I + II + III)	7C	9 000	UB	89 000	UC	9 000	UD		89 000		
		1	-	d'exploitation	UE	89 000	UF	9 000					
		Dont dotations et reprises	_	financières	UG								
- exceptionnelles UJ UK													
Tit	res mis en équival	ence : montant de la dép	réciat	ion à la clôture de l'exercic	e calc	culé selon les règles prévues	à l'a	rticle 39–1–5e du C.G.I	10				
(1)	à détailler sur feu	illet séparé selon l'année	de co	onstitution de la provision o	u selo	on l'objet de la provision.							

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	9 000	89 000	9 000	89 000
	1			



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A

DECLARANT
DELIACTECTECT

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

	du Code	général de	impôt	s)													
				Désignation de l'entrepris	se : <u>A</u>	SS AC	TOR	AL								Néant [*
CA	DRE	A		ÉTAT DES CRÉANCES				Mo	ntant 1	brut			A 1 an au plus	plus d'un an			
IIF ISÉ	Cré	ances	attac	chées à des participations			UL				UM			UN			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prê	ts (1) (2)				UP				UR			us			
DE I	Aut	res im	nobi	lisations financières			UT				UV			uw			
	Clie	ents do	uteux	x ou litigieux			VA										
	Aut	res cré	ance	s clients									895				
L	Créan prêté	ce représe	ntative	e de titres arantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)											
LAN				omptes rattachés			UY										
DE L'ACTIF CIRCULANT	Séc	urité s	ociale	e et autres organismes sociaux			UZ										
IFCI				Impôts sur les bénéfices			VM										
'ACT		t et aut lectivit		Taxe sur la valeur ajoutée			VB 17 409				17 409						
DE L		ıblique		Autres impôts, taxes et versements ass	similé	és	VN										
		•	-	Divers			VP			58 400			58 400				
	Gro	upe et	asso	ciés (2)			vc										
	Dél de i	oiteurs	dive	rs (dont créances relatives à des opérat	tions		VR			15 503			15 503				
				es d'avance			vs						703				
					TO	ΓAUX	VT			92 911	VU		92 911	vv			
		м	onta	nt – Prêts accordés en cours d'exerc	cice		VD										
RENVOIS	(1)	1,1	des	Remboursements obtenus en cou	ırs d'e	exercice	1 ⊢										
REN	(2)	Prêts	et av	ances consentis aux associés (personno	es phy	ysiques)	VF										
CA	DRE	В		ÉTAT DES DETTES		Mo	Montant brut A				plus		A plus d'1 an et 5 ans a	u plus	A	plus de 5 ans	
Em	prunt	s oblig	atair	es convertibles (1)	7Y											<u> </u>	
Au	tres e	mprun	s obl	ligataires (1)	7Z												
Е	mpru	nts et o	lettes	à 1 an maximum à l'origine	VG			115				115					
	établ	lisseme crédit (nts	à plus d'1 an à l'origine	VH												
Em				rinancières divers (1) (2)	8A												
Fou	ırniss	eurs et	com	ptes rattachés	8B			21 305	21 3								
Per	sonne	el et co	mpte	es rattachés	8C			1 566			1	566					
Séc	urité	sociale	et a	utres organismes sociaux	8D			46 868			46	868					
I	État e	t	Impĉ	its sur les bénéfices	8E			1 314			1	314					
	autres	,	Гахе	sur la valeur ajoutée	vw			500				500					
coll	ectiv	ités	Oblig	gations cautionnées	VX												
publiques Autres impôts, taxes et assimilés					vQ			9 080			9	080					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés																	
Groupe et associés (2) VI								17 241			17	241					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres) 8K								5 145			5	145					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *																	
Produits constatés d'avance 8L																	
				TOTAUX		1	03 136	VZ		103	136						
'OIS	(1)	Emp	runt	s souscrits en cours d'exercice	VJ				(2)	Montant des tés auprès de	diver	s emp	runts et dettes contrac- personnes physiques	VL			
RENVOIS	(1)	Emp	runt	s remboursés en cours d'exercice	v _K				* F	•			nt cette rubrique sont don	nées d	ans la noti	ce n° 2032	

DGFip N° 2058-A 2012

Néant

Exercice N, clos le : 31/12/2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	Désignat	tion de l'entreprise :	ASS ACTO	ORAL										Neant	1	31/12/2	2012
		INTÉGRATIONS							BI	ÉNÉFICE (COMPT	ABLE	DE L'	EXERCICE	WA		7 450
Ī		Rémunération du travai	de	l'exploita	nt ou des	assoc	riés]wb		
	n Sal	(entreprises à l'IR)	1	son conjo	int			moin	ns part	déductible ³	k			à réintégrer :	wc		
	Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non amortissements à porter li								ts excédentai	'E	XE					
	admi ésult	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.) WF Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)											1				
	non s n du r	Provisions et charges à	payer non d	léductibles	s (cf. tabl	leau 20				prises u 1 15)					wi		
	narge	Charges à payer liées à	des états et	territoires	non coo	pérati	fs non déd	luctibl	les (cf.	tableau 20	67 <i>-BIS</i> –S	(D)			xx		
	de C	Amendes et pénalités (nature :)	wj		
		Impôt sur les sociétés (cf page 9 de	la notice	2032)										17		1 314
İ	Quote-part	Bénéfices réalisés par une so de personnes ou un GIE	ciété WL						bénéfic 209 B	iaires visés lu CGI	L7				K7		
İ	u s	Moins-values nettes		osées au ta											18		
	npositic ers et différée	à long terme	\ <u></u>	osées au ta				mpo		10 (0114)					zn		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		nposable des					1	– Plu	s–values ne	ttes à cou	rt tern	ne		$ _{WN} $		
\boldsymbol{L}	Régii P impo		cours d'avaraices antérieurs*												wo		
4N		(1745 Audies southeast du 1851 de 1455 de													XR		
4R	D.C. (C. C.	Intérêts excédentaires SII Zones d'entreprises* SW										wo					
$C\Gamma'$	détailler su	ions diverses à ir feuillet séparé DONT	Déficits étra	ngers antér	rieurement cv				- 1		50/ 1	_			1 1		
<u>AU DÉCLARANT</u>		ucuut pai 163 i ME (art. 2070) pius-vaiues a taux 2010											wR		8 764		
	II. D	II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE															
וי															wT		
Z	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)														wu		
SI		f – imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)												wv			
DE		imposées au taux de 0 %											WH				
RE	liers	Plus-values nettes – imp	nposées au taux de 19%												WP		
<u>IPLAIRE DESTINÉ</u>	position particuliers itions différées	long terme — imp	nputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures												ww		
\overline{B}	sition ions dif		mputées sur les déficits antérieurs												XB		
EM	Régimes d'impo et impositi	Autres plus–values imposées au taux de 19 %													16		
EXEM	kégime et i	Fraction des plus-valu	ies nettes à c	court term	e de l'ex	ercice	dont l'im	positio	on est	différée*					wz		
	124	Régime des sociétés n Produit net des actions								stant impos	able à 2A	1)	XA		
		Déduction autorisée a													zy		
	ıtion	Majoration d'amortiss	sement*												xD		
	Mesures d'incitation attement sur	* Entreprises nouvelles – (Reprises d'entreprises en difficultés 44 s			Entrepi 44 sexi		uvelles L	2		Jeunes en (art. 44 se	treprises innov	antes	L5	\	XF		
	lesures d'i ttement su bánáfice	* Entreprises nouvelles – (Repris d'entreprises en difficultés 44 su Pôle de compétitivité (art. 44 undecies) Zone franche urbaine	L6		Sociétés immobil (art. 208	investis	sements K	3		Zone fr	anche Cors decies)	e	ØТ				
	Mesures of Abattement	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	øv		Bassin d'	emploi à	duodecies) 11	F		Zone fr	anche d'act		XC				
İ		carts de valeurs liquidativ	es sur OPC	VM* (enti						(art. 44	quaicracci	<i>cs)</i>		<i>I</i>	xs		
Ì	Déductio	ons diverses à détailler su	r feuillet sép		ficits filiale angères arti			T			dégagée par n arrière du o		ZI)	XG		
Ì	III.	RÉSULTAT FISC	AL					_		reporte	ir arriere du c	ichen		TOTAL II	XH		
ı	D/ 1: ·	C 1	1 1/6" 1	. 11				béné	éfice (I moins II)		XI		8 764	1		
	Kesultat	fiscal avant imputation of	ies aeticits r	eportables	s: {	-		déf	ficit (I	I moins I)		1			XJ		
Ì	Déficit (de l'exercice reporté en a	arrière (entre	prises à l'	IS)										1		
Ì	Déficits	antérieurs imputés sur les re	ésultats de l'e	xercice (en	treprises	à l'IS	()					1			XL		
roup	RÉSUL	LTAT FISCAL BÉN	NÉFICE (ligi	ne XN) ou	DÉFICI	T rep	ortable en	avant	t (ligne	XO)		XN		8 764	xo		
												_	_				

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2012

ΧU

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepris	se ASS ACTORAL						Néant X *				
I. SUIVI DES DÉF	ICITS										
Déficits restant à reporter	au titre de l'exercice	précédent (1)				K4					
Déficits imputés (total lig	nes XB et XL du table	eau 2058–A)				K5					
Déficits reportables (diffé	Frence K4–K5)					К6					
Déficits de l'exercice (tab	oleau 2058 A, ligne X	0)				YJ					
Total des déficits restant	à reporter (somme K6	+ YJ)				YK					
		PAYER, CHARGES SOCI			ORRESPONDAN	ITES					
Montant déductible corresous le régime de l'article	spondant aux droits ac 239–1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} d	equis par les salariés pour les entre lu CGI, dotations de l'exercice	prises placées			ZT					
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
	`	ller sur feuillet séparé)			Dotations de l'exer	cice Repr	rises sur l'exercice				
Indemnités pour congés à pour les entreprises placé	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *										
Provisions pour risques et	charges *										
	8X										
	8Z										
	98										
Provisions pour dépréciation *											
	9E										
					9F	9G					
					9Н	9Ј					
Charges à payer											
					9K	9L					
					9М	9N					
					9P	9R					
					98	9Т					
	Г	FOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO			YN	YO					
		à reporter au tableau 2058	-A:		ligne WI		↓ ligne WU				
		,									
CONSEQ	<u>UENCES DE</u>	LA MÉTHODE PA			(art. 237 sept		tant net à la				
Montant de la réinté	gration ou de la dédu		t de l'exercice		inputations		le l'exercice				
CRÉDITS D'IMPÔTS											
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	(Crédit d'impôt famille	JS					
	l l	Crédit d'impôt investissement			Crédit d'impôt en faveur	JV					
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	en Corse	00	(de l'apprentissage						

(art. L3113–3 du code des Transports) (case à cocher)

<sup>Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.</sup>

ETAT ANNEXE à : Crédits d'impôts

Désignation

ASS ACTORAL

Détail des autres imputations	Détail	des	autres	im	putations
-------------------------------	--------	-----	--------	----	-----------

Détail des autres imputations	
Libellé	Montant



TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A

E AU DECLARANT	ı
>	ŀ
$^{\prime}$	ı
A	l
\sim	H
$\overline{}$	ı
\forall	ı
7	ı
ζ;	ı
"	ı
\boldsymbol{F}	ı
	ı
7	ŀ
7	ı
7	ı
\forall	ı
r-1	l
Į	l
2	l
I	ı
7	ı
\sim	ı
2	ı
\boldsymbol{F}	l
0	
7	ı
E	ı
اتہ	ľ
1	ı
_	ŀ
A	l
	ľ
P	ı
II	ı
7	ı
EMPLAIRE DESTINE A	ı

_		ode général des impôts)																	_	*
		gnation de l'entreprise ASS A																Néa	nt	
	TAB	LEAU D'AFFECTATION D	U RÉSU	TAT DE L'EX	ERCIC	E PRÉ	CÉDENT (Entre	orises so	oum	ises	à l'impôt	sur les	socié	tés) (1	.)				
		Report à nouveau figurant au	ı bilan de	l'exercice antéri	eur à ce	lui pou	r lequel la de	éclarat	tion est	étab	olie				Ø	C		(2 44	1 7)
		Résultat de l'exercice précéd	lant celui	pour lequel la de	claratio	n est ét	ablie								ØI)			20 21	14
	ES	Prélèvements sur	(
	ORIGINES	les réserves																		
	OR	(à détailler)		0 1 0				• • •							Ø.					
	-			Sous-total (à re	eporter d	lans la	colonne de d	roite)							ØI					
L												7	ГОТА	LI	Øl	F			17 76	57
		Affectations aux réserves	Į	– Réserve	légale										ZI	3				
	SNS	THIS CALL OF THE TEST OF THE		- Autres r	éserves										ZI)				
	AFFECTATIONS	Dividendes													ZI	Ξ				
	ECT,	Autres répartitions													ZI	7				
	AFF	Report à nouveau													ZO				17 76	 57
	`	(N.B. Le total I doit nécessair	rement êt	re égal au total I	I)							Т	OTAI	. II	ZI	+			17 76	
_ }	(1)	Ce cadre est destiné à faire apparaît Il ne concerne donc pas, en principe		υ		distribu	ées ou mises e	n rései	rve au co	ours o	le l'e						de la dé	claratio) /
AU DECLARANT		Il ne concerne donc pas, en principe NSEIGNEMENTS DIVERS	e, les résult	ats de cet exercice	mais ceu	x des ex	ercices antérie	eurs, qu	ı'ils aien	it ou	non c				cédente	e affe				
¥ŀ			Drácicaz la	prix de revient de	hiane pri	ie						E	kercice	e N :			Exe	rcice N	1-1:	
LA	ENGAGEMENTS	crédit–bail mobilier	en crédit-	pail evient de	o orens pri	¹⁸ J7				<u> </u>	YQ									
C_{C}	AGE	Engagements de crédit-bai	il immobi	lier							YR									
	ENG	— Effets portés à l'escompte	et non éc	hus							YS									
$\overline{10}$	SH	— Sous–traitance									YT			97 3	73				93 64	4 5
	ARG	Locations, charges locatives (et de copropriété		ant des loyers des l n pour une durée >		J8					XQ			7 4	64				9 32	25
	ST CH	Personnel extérieur à l'entre									YU			3 3	21				2 86	54
AIRE DESTINÉ	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Rémunérations d'interméd	liaires et l	onoraires (hors	rétroces	sions)					SS			20 1	60				13 07	 75
	ACH EX	Rétrocessions d'honoraires	s, commis	sions et courtag	es						YV						-			
RE	IRES	- Autres comptes (ations versées aux o et professionnelles		ons ES)	ST			111 2	07				97 38	 39
A	AU		•	tal du poste corr		nt à la	ligne FW du	tablea	au n° 20	052	ZJ		,	239 5	27				216 30)()
		Taxe professionnelle *, CF			-						YW			-0, 0					-100	,
N.	TS EX	Autres impôts, taxes et vers	sements a	ssimilés		ZS				7	9Z			12 0	07				2.00	
EXEMPLA	IMPÔTS ET TAXES	(dont tax		sur les produits péti l du compte cor	oners		liona EV du	toblog)52									2 66	
4				i du compte con	esponda	ant a ia	ngne ra du	tablea	au II Z	J32	YX			12 0					2 66	
	T.V.A.	Montant de la T.V.A. colle Montant de la T.V.A. dédu		nntahilisée au c	nurs de l	l'everc	ce au titre d	es hier	ns et		YY			5 4	90				7 35	
-		Montant de la T.V.A. dédu services ne constituant pas Montant brut des salaires (YZ			19 3	95				13 50)1
	DIVERS	Montant brut des salaires (DADS 1 ou modèle 2460									ØB			201 9	01					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *																			
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) : YP 4														3					
	a la disposition de la societe *									%					%					
										te au 205	9-G	Si oui o Sinon (cocher 1	ZR	0					
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA Plus-values à 15% JK Plus-values à									es à 0%	JL									
	H *	ii avait jamais ete memore du groupe.	• _			Plu	s-values à 19%	JM						Imputa	itions	JC	;			
	MEI	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plu	s-values à 15%	JN					1	Plus-valu	es à 0%	JO	,			
	REGIME DE GROUPE *	-	010				s-values à 19%	JP						Imputa		JF				
	— ·	Selon le cas, indiquer 1 si le béné	éfice conso	idé, 2 si le bénéfic	2 10				N	° SII	RET (ie 🔐				Jr				$\overline{}$
		intégré, 3 si régime de groupe.		, sere seneric	e JG		ndiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH			été m									

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058–NOT pour le régime de groupe).

12

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	Dé	sign	ation de l'entreprise : ASS ACT	ORAL								Néant X *
İ		A	- DÉTERMINATION DE LA VAL	EUR RÉSIDUELLE								
	Nati	ure e	et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeu	r nette réévaluée*	Amortissements prati en franchise d'imp	qués ôt	Aut amortiss	ements*	V	aleur résiduelle
		1										
		2										
		3										
		4										
	*Su	5										
	I. Immobilisations*	6										
	nobil	7										
	I. Im	8										
		9										
		10										
		11										
_		12										
1 N		<u> </u>	B - PLUS-VALUES, MC	DINS-VALUES		(Qualification fisca	le des	plus et moi	ns-values ré	alisée	s*
4R			Prix de vente	Montant global de la plus	-value	Court terme	Long terme					Plus-values taxables à
AU DÉCLARANT				ou de la moins-value	de la moins-value			(0)				19 % (1)
DÉ			①	8		9	19 %	15	% ou 16 %	0 %		0
		1										
		2										
N		3										
<u>IS</u>		4										
\overline{DE}	ions*	5										
RE	bilisa	6										
EXEMPLAIRE DESTINÉ	Immobilisations*	7										
<u>IPI</u>	<u> </u>	8										
EN		9										
EX		10										
		11										
-		12	Fraction résiduelle de la provision spé	ciale de réévaluation affére	nte aux							
		13	éléments cédés			+						
		14	Amortissements afférents aux éléments c			+						
		15 16	bles par une disposition légale Amortissements non pratiqués en comptab	vilité et correspondant à la dé	duction	+						
	S	10	fiscale pour investissement, définie par les ment utilisée	lois de 1966, 1968 et 1975, et	fective-	+				1		
	lément	17	Résultats nets de concession de licences de l'actif immobilisé et n'ayant pas été addeux ans	d'exploitation de brevets faisa equis à titre onéreux depuis m	nt partie oins de							
	II - Autres éléments	18	Provisions pour dépréciation des titres re values à long terme devenues sans objet	elevant du régime des plus ou au cours de l'exercice	moins-							
	II - Aı	19	Dotations de l'exercice aux comptes de prelevant du régime des plus ou moins-va	rovisions pour dépréciation d lues à long terme	es titres							
		20	Divers (détail à donner sur une not									
		C	ADRE A : plus ou moins–value nette des lignes 1 à 20 de la co	e à court terme (total algé	brique							
		C	ADRE B : plus ou moins-value nette	à long terme (total algé	brique							
d Group			des lignes 1 à 20 de la co	lonne) (10)		(A)		(******	(B)			(C)
γp		\mathbf{C}	ADRE C : autres plus_values taxal	bles à 19 % (11)				(venti	lation par taux)			

Cegid Group

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGL.



AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	Désignation de l'entreprise	:ASS ACTORAL					Néant X *				
	(à l'	A ÉLÉMENTS 'exclusion des plus-values de fusion	ASSU on don	JJETTIS AU RÉGIME FIS et l'imposition est prise en	CAL DES PLUS-VALUES charge par les sociétés a	BÀ COURT TERME absorbantes) (cf. cadre B)	ı				
		Origine		Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à				
		Imposition répartie		réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer				
	Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)									
	au cours de	sur 10 ans sur une durée différente (art 39									
	l'exercice	quaterdecies 1 ter et 1 quater CG	iI)								
		TOT	AL 1	Montant net des	Montant anté-	Montant rapporté au	Montant restant				
		Imposition répartie		plus-values réalisées à l'origine	rieurement réintégré	résultat de l'exercice	à réintégrer				
		sur 3 ans au titre de	N-1 N-2								
			N-2								
	Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée									
N	au cours des	différente (art. 39 quaterdecies	N-4								
EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT	exercices antérieurs	1ter et 1 quater du CGI)	N-5								
		(à préciser) au titre de :	N-6								
Œ			N-7								
\overline{U}			N-8								
A			N-9								
N		ТОТ									
ST	Cette i	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉE rubrique ne comprend pas les plus-valu					i.				
EDE	Plus-values de fu (personnes morale	sion, d'apport partiel ou de scission es soumises à l'impôt sur les sociét	n és seu	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés							
LAIR		s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer				
M											
XE											
E											
ı		TO	JATC								

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS ACTORAL										
I SITUATION DU CO	OMPTE AFFECTÉ A L'ENF	REG	ISTREMENT D	E LA RI	ÉSERVI	E SPÉCIALE PO	OUR L'I	EXERCICI	E N	
			S	Sous-comp	otes de la	réserve spéciale des	plus–val	ues à long te	rme	
			taxées à 10 %	taxées à	à 15 %	taxées à 18 %	taxées	à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéde	1									
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice										
	3									
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés										
Prélèvements opérés - ne d'in	donnant pas lieu à complément npôt sur les sociétés	5								
	TOTAL (lignes 4 et 5)	6								
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 – ligne 6)	7								
II RÉSERVE SPÉCIA	ALE DES PROVISIONS PO	UR	FLUCTUATIO	N DES C	OURS*	(5 ° ,6 ° ,7 ° aliné	as de l	'art. 39-1-	5° du CGI)	
montant de la réserve	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de		monta	ants prélev	és sur la 1	éserve			e la réserve	
à l'ouverture de l'exercice	l'année ②		donnant lieu à complément d'ir	mpôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4			à la clôture de l'exercice		

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

12

OA

Néant | X



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice ouvert le : 01/01/2012 et clos le : 31/12/2012 Durée en nombre de mois

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Ventes de marchandises

Désignation de l'entreprise : ASS ACTORAL

Production de l'entreprise

Production vendue - Biens OB Production vendue - Services OC Production stockée OD OE Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OF Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie) Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OH Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée OI OK Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une OL XT Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation AU DÉCLARANT TOTAL 1 OM Consommation de biens et services en provenance de tiers (1) Achats de marchandises (droits de douane compris) ON Variation de stocks (marchandises) 00 OP Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris) OQ Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) EXEMPLAIRE DESTINÉ OR Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre OS d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois OU Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OW Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OX Abandons de créances à caractère financier (en partie) Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale OY OZ Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P. Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 09 OJ TOTAL 2 Ш Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2 OG Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1E

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

L	
\leq	
\mathbf{z}	
K	
Ĭ	
J DÉCL	
$\widetilde{m{H}}$	
O	
5	
7	L
ب. ارجاء	
Z	
	H
S	
Ä	
IRE DESTII	
E	
\mathbf{z}	
\overline{A}	
7	
P	
Z	
KEV	
×	H
\boldsymbol{E}	

Désignation de l'entreprise : ASS ACTORAL							
	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2.						
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) • *.						
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> –0 du CGI)						

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

1 - 30171	1 - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPOT SUR LE REVENU											
Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %								
1		2	3	4								
Moins-values nettes	N											
	N-1											
	N-2											
Moins-values nettes à	N-3											
long terme subies au	N-4											
cours des dix exercices antérieurs	N-5											
(montants restant à	N-6											
déduire à la clôture du	N-7											
dernier exercice)	N-8											
	N-9											
	N-10											

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values
Origine		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat del'exercice (article 219 I a sexies_0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies –0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥
1		2	3	4	(5)	6	7
Moins-values nette	s N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des dix exercices	N-4						
antérieurs (montant	N-5						
restant à déduire à la clôture du	N-6						
dernier exercice)	N-7						
	N-8						
	N-9						
]	N-10						

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



 $\begin{array}{c} {\rm Formulaire\ obligatoire} \\ {\rm (article\ 38\ de\ l'ann.\ III\ au\ CGI\)} \\ N^{\circ}\ de\ d\acute{e}p\^{o}t \end{array}$

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2012

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Máont	X	

	EXERCICE CLOS LE 31/12/2012 N° SIRET 5 0 1 8 6 2 6 1 9 0 0 0 1 9							
	DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS ACTORAL							
	ADRESSE (voie) 3, Impasse Montévidéo							
	CODE POSTAL 13006 VILLE MARSEILLE							
	CODE POSTAL 15000 VILLE IM MODIFIED							
	Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3							
	Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4							
	I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
	Forme juridique Dénomination							
	N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions							
	Adresse: N° Voie							
N	Code Postal Commune Pays							
RA	Forme juridique Dénomination							
I.A	N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions							
Œ	Adresse: N° Voie							
AU DÉCLARANT	Code Postal Commune Pays							
	Forme juridique Dénomination							
	N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions							
DESTINÉ	Adresse: N° Voie							
EL	Code Postal Commune Pays							
EXEMPLAIRE	Forme juridique Dénomination							
PL	N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions							
EM	Adresse: N° Voie							
EX	Code Postal Commune Pays							
	II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
	Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)							
	Nom marital % de détention Nb de parts ou actions							
	Naissance : Date N° Département Commune Pays							
	Adresse: N° Voie							
	Code Postal Commune Pays							
	Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)							
	Nom marital % de détention Nb de parts ou actions							
	Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie							
	Adresse: N° Voie Code Postal Commune Pays							
	Constant Communication (Communication)							

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) N° de dépôt

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2012

Néant X *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012	N° SIRET 5 0 1 8 6 2 6 1 9 0 0 0 1 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS ACTORAL	
2.1	
12007	VILLE MARSEILLE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	VILLE MARSEILLE P5
	13
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie Code Postal Commune	Pays
	rays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
<u></u>	// de deterritori
Adresse: No Looke Voie Looke Code Postal Commune	Pays
Adresse: Code Postal Commune Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse: Code Postal Commune	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie	
	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie	
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) N° Loie Adresse: Code Postal Commune Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	Pays
Forme juridique Dénomination	
	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code i ostai	Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Nº Voia	% de detention
Adresse : Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie	
Adresse : Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie	
Adresse: Code Postal Commune	Pays
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, uti haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tablea * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	liser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau e ux souscrits en bas à droite de cette même case.

ACTORAL ASSOCIATION 3 Impasse Montevideo 13006 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ACTORAL ASSOCIATION 3 Impasse Montevideo

13006 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Jérôme AMIRAT Commissaire aux comptes Résidence Perier Rouet 19 Square des Frères Ambrogiani 13008 MARSEILLE Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Actoral, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - <u>JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS</u>

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

M

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Marseille, le 27 mars 2013

Jérôme AMIRAT Commissaire aux comptes

Expert comptable - Countissaice aux comptes
Résidence Férer-Rouet
19 square des Frères Antrogiani - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 9/1 32 20 10 - Fax 04 91 32 20 21
jerome.amirat@wanadoo.fr
Siret 179 270 266 00048 - APE 741 C
n° TVA: FR 83479270266

Jérôme AMIRAT Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31/12/2012

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIR				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	1 730	194	1 536	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 590	823	2 767	939
Immobilisations financières		en emisseum erez had he vertika oek heriotek	nn de se que el participa des conservados en 4 °° 1.	
ACTIF IMMOBILISE	5 320	1 017	4 303	939
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				758
Créances				
Usagers et comptes rattachés	896		896	925
Autres créances	95 540		95 540	35 336
Divers ·				
Disponibilités	125 656		125 656	61 940
Charges constatées d'avance	703		703	600
ACTIF CIRCULANT	222 794		222 794	99 558
COMPTES DE REGULARISATION				
TODATADELEACHE	228 114	1 017	227 097	100 498

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Report à nouveau	· 17 767	-2 447
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 914	20 215
Subventions d'investissement	9 401	Complement with a street specific and the control of the control o
FONDS PROPRES	47 082	17.767
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	75 000	9 000
FONDS DEDIES	75 000	9 000
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires	115	1 161
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	115	}
Emprunts et dettes financières diverses	17 241	5 389
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 545	
Dettes fiscales et sociales	61 529	44 079 5 995
Autres dettes	5 586	4 000
Produits constatés d'avance DETTES ECARTS DE CONVERSION	105 015	73 731
TOTAL DU PASSIE	227 097	100 498

Compte de résultat

•		1		
	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%
Ventes de marchandises	99	0,02	12	
Production vendue	52 001	7,90	142 959	35,28
Subventions d'exploitation	606 100	92,08	262 278	64,72
Reprises et Transferts de charge	231	0,04	90	0,02
Autres produits	1 513	0,23	8	
Produits d'exploitation	659 944	100,27	405-348	=100,02
Autres achats non stockés et charges externes	238 892	36,29	216 300	53,37
Impôts et taxes	12 007	1,82	2 666	0,66
Salaires et Traitements	207 438	31,52	112 965	27,88
Charges sociales	89 329	13,57	51 280	12,65
Amortissements et provisions	899	0,14	117	0,03
Autres charges	20 235	3,07	16 826	4,15
Charges d'exploitation	568 800	86,42	400 155	98,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	91 144	13,85	5 192	1,28
Charges financières	10		202	0,05
Résultate financier	10		=202	0,05
RESULTAT COURANT	91 134	13,85	4 990	1,23
Produits exceptionnels	885	0,13	121	0,03
Charges exceptionnelles	2 592	0,39	3 246	0,80
Résultat exceptionnel	1.707	-0,26	31/25	:0,77
Impôis sur les bénéfices	3 513	0,53	2 650	0,65
Report des ressources non utilisées	9 000	1,37	30 000	7,40
Engagements à réaliser	75 000	11,39	9 000	2,22
EXCEDENTEOUEDENICHT	19.914	3,03	20.215	4,99

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ACTORAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 227 097 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 19 914 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ; Conformément à l'article L212-15-1 du Code du Travail, sont considérés comme ayant la qualité de cadres dirigeants, les cadres auxquels sont confiés des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise.

L'association ne compte que deux cadres dirigeants rémunérés. Leur rémunération brute, avantage en nature compris, s'élève à 73 485 € au titre de l'exercice 2012

CONVENTION DE PARTENARIAT

L'association Montévidéo a mis à disposition de l'association Actoral, à titre gratuit, des logements et le fonctionnement du bar pour une valeur de

Système Friche Théâtre a mis à disposition de l'association Actoral, à titre gratuit, du personnel, du matériel et des locaux pour une valeur de 41 889 €.

FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS

Le Ministère de la Culture et de la Communication a attribué à l'association Actoral une subvention exceptionnelle de 55 000 €, cette somme a été comptabilisée en fonds dédiés sur subvention.

La Ville de Marseille a attribué à l'association Actoral une subvention de 20 000 €, cette somme a été comptabilisée en fonds dédiés sur subvention.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

·	Au début	Augmentation	Diminution	En fin
	d'exercice			d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		:		
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 730		1 730
Immobilisations incorporelles		1,730		1.730
- Terrains				}
- Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions		•		
- Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	-			
Installations générales, agencements				
aménagements divers				
- Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 057	2 533	•	3 590
- Emballages récupérables et divers	1057	2000		
- Immobilisations corporelles en cours			•	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 057	2.533		3 590
- minormationa conforms				
– Participations évaluées par mise eп				
équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
limmobilisations: financières:				
ACTIFIMMOBILISE	1.057	4.263		5 3 2 0
TOTAL MAINCENANCE				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				:
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		194		194
-Immobilisations incorporelles		194		194
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions				·
Installations techniques, matériel et outillage				
industriels				
- Installations générales, agencements	•			
aménagements divers	1			
Matériel de transport	ļ	-	:	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117	706		823
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10197	706.		823
ACTURIMMOBILISE	117	899		1 017
				*

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 97 138 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

•	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Prêts Autres			
Créances de l'actif circulant : Créances Clients et Comptes rattachés Autres Charges constatées d'avance	896 95 540 703	896 95 540 703	The second secon
Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice	97-138	97-138	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	•				
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques	9 000	75 000	9 000		75 000
& charges et fonds dédiés					
Total	9 000	75 000	9/000		75 000
					Live I was to
Répartition des dotations et des					
reprises de l'exercice :					
Exploitation		75 000	9 000		
Financières		•			
Exceptionnelles					
			,		

Exercice clos le 31/12/2012

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 105 015 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)		=		
Emprunts (*) et dettes auprès des				-
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	115	115		
- à plus de 1 an à l'origine	-			
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes				
rattachés	20 545	20 545		
Dettes fiscales et sociales	61 529	61 529		
Dettes sur immobilisations et comptes	,			:
rattachés				
Autres dettes (**)	22 827	22 827		
Produits constatés d'avance				
Total	105 015	105 015		Senior Se
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	17 241			:

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	7 613
BANQUES INTERETS COURUS	102
AUTRES CHARG,PERS,A PAYER	1 551
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	698
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 673
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	177
	ALOSEI.
Hotal	UF 01/4:
	· • •

Jérôme AMIRAT
Commissaire aux comptes
Exercice clos le 31/12/2012

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT,D AVANCE	703		
Total	703		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
MINISTERE DE LA CULT VILLE DE MARSEILLE	9 000	9 000	9 000	55 000 20 000	55 000 20 000
Total	9.000	9 000	97000	75,000	751000

Exercice clos le 31/12/2012

Analyse bilan

POSTES	2012	2011
A/IMMOBILISA/HONS/NETHES	4303	939
Capital souscrit ou fonds associatif		
+ Réserves	<u> </u>	
+ Report à nouveau	17 767	
+ Résultat de l'exercice	19 914	20 215
+ Subvention d'investissement nette	9 401	
B/TOTALDU CAPETAL PROPRE	47 082	17.767
Provisions pour risques et charges		,
+ Fonds dédiés sur subventions	75 000	9 000
+ Emprunts bancaires à plus d'un an (1)		
+ Autres emprunts à plus d'un an (2)	ļ	
+ Avances conditionnées à plus d'un an	ļ ·	
- Charges à répartir sur plusieurs exercices @/TOTAI=DES-AUTRES/CAPITAIX	75:000	0.000
GEO THE DIRECTION OF THOSE	73.000	2.000
D/RINANCEMENTESTABLE (B+G)	122 082	26.767
E/FONDS:DE-ROULEMENT FONCTIONNEL-(D-A)	117-779	25 828
Stocks		
+ Subventions à recevoir	62 286	17 400
+ T.V.A	17 314	8 141
+ Autres créances	16 836	11 477
+ Charges constatées d'avance	703	600
W TOTAL DEL'ACTUE CIRCULANT	97-138	37 618
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT HORS SUBVENTIONS	34 852	20 218
Acomptes et avances dont les abonnements		
+ Dettes fournisseurs	20 545	13 106
+ Dettes financières		
+ Dettes sociales et fiscales	61 429	43 954
+ Emprunts à moins d'un an (3)		
+ T.V.A à régler	100	125
+ Autres dettes	22 827	11 384
+ Produits constatés d'avance G/TOTALEDU PASSIE GIRGUEANT	104.900	4 000
HABESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (F G)	7.761	-34 952
Valeurs mobilières de placement		
+ Disponibilités	125 656	61 940
- Concours bancaires (4)	115	1 161
I/=URESORERIE	125.541	60 780
TOTAL ACTIF	227 097	100 498
TOTAL PASSIF	227 097	100 498

ASSOCIATION ACTORAL

PROCES-VERBAL – ASSEMBLEE GENERALE DU 15 AVRIL 2013 À 17h30

Le 15 avril à 17h30, l'Assemblée Générale d'actoral s'est réunie au siège social de l'association, 3 impasse Montévidéo - 13006 Marseille, sous la présidence de Monsieur Rudy Ricciotti.

Etaient présents:

- Monsieur Rudy Ricciotti, président
- Madame Jacqueline Meido-Madiot, trésorière
- Monsieur Eric Mangion

Etait excusé:

- Monsieur Eric Chaveau, vice-président

Les membres reconnaissent avoir été régulièrement convoqués et informés et le Président déclare que, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement se réunir.

Le Président rappelle l'ordre du jour, et y ajoute le point suivant : Présentation par le commissaire aux comptes de ses rapports.

Comptes annuels et rapport d'activités 2012
 Présentation du rapport d'activités 2012
 Approbation des comptes annuels 2012 et affectation du résultat
 Approbation du rapport moral 2012
 Présentation des rapports du commissaire aux comptes

2. Perspectives 2013

Présentation du projet d'activités 2013 Point sur la situation financière en 2013

3. Questions diverses

Hubert Colas, directeur artistique, Caroline Marcilhac, directrice, et Myriam Chautemps, administratrice sont invités à se joindre au débat.

1. Comptes annuels et rapport d'activités 2012

Présentation du rapport d'activités 2012

Hubert Colas revient sur l'édition 2012, en rappelant que cela a été une préfiguration de ce que serait le format idéal et pérenne du festival. Il s'agit d'un seuil, on atteint le format qui nous paraît bien.

Même si moins de partenaires ont répondu présents (pour cause de travaux et/ou de préparation à 2013), cela a été une très belle édition artistiquement, avec un événement majeur, le temps fort et l'exposition autour d'Edouard Levé au [mac].

Le public a répondu présent, avec 68% de fréquentation, une nouvelle relation s'est instaurée.

La structuration de l'équipe a été déterminante, avec l'arrivée de Caroline Marcilhac à la codirection, et une deuxième personne à temps plein sur le festival, Charles Mesnier.

De nombreux partenariats artistiques se sont montés, notamment avec l'ONDA, qui a accueilli une réunion professionnelle pendant actoral, ce qui est très bien pour actoral et à ré-éditer.

Nous avons réouvert montévidéo partiellement ce qui est important – comme lieu central, de convivialité, pour voir des formes...

Le nouveau partenariat avec le KLAP s'est très bien passé, même s'ils n'ont pas les moyens de participer financièrement.

⇒ Après lecture du rapport d'activités 2012, les membres approuvent le rapport d'activités 2012.

Approbation des comptes annuels 2012 et affectation du résultat, approbation du rapport moral 2012 Le président rappelle que les comptes ont été arrêtés par le bureau le 25 mars 2013.

⇒ Les membres approuvent les comptes 2012 (bilan et compte de résultat) et leurs annexes, ainsi que le rapport moral

Total du bilan (net): 227 097 euros Résultat de l'exercice: 19 914 euros Total des charges: 649 030 euros Total des produits: 668 944 euros

⇒ Ils décident d'affecter le résultat excédentaire de 19 914€ en report à nouveau

Présentation par le Commissaire aux comptes de ses rapports

Monsieur Amirat, Commissaire aux comptes, est venu présenter en personne le rapport sur les comptes et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

- Rapport général : il informe les membres que suite à la réunion de bureau qui a arrêté les comptes 2012 le 25 mars 2013, il a pu certifier les comptes.

Une provision de 75 000 euros a été mise de côté en 2012, pour pouvoir réaliser la grande édition de l'année 2013, dans le cadre de la capitale européenne de la culture.

Pour la première fois sont notés en annexe des comptes les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, suite aux indications de l'audit réalisé par les services du Conseil général en avril 2012.

A noter : pour la première fois actoral reçoit des subventions d'investissement en 2012, attribuées par le Conseil général et le Conseil régional (informatisation de la billetterie, matériel son...).

- Rapport spécial : concerne les conventions dont les signataires sont des personnes communes à plusieurs associations.

A noter : la convention entre actoral et diphtong, car c'est la première année qu'actoral prend sa part des frais fixes d'occupation du lieu Montévidéo (1/3 des frais fixes payés par Diphtong).

- ⇒ Les membres approuvent les rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2012.
- ⇒ Celui ci rappelle l'obligation de les publier sans délai.

2. Perspectives 2013

Présentation du projet d'activités pour 2013

Hubert Colas annonce que se prépare une belle édition, fruit de la structuration de l'équipe et de nos partenariats renouvelés avec les structures historiques : la Criée revient, le Merlan, la Minoterie, la Friche, le Gymnase, le MuCEM, les Bernardines...

L'édition 2013 d'actoral sera porteuse nous semble-t-il de l'ensemble des engagements que nous avons pris avec nos partenaires pour répondre à l'appel de Marseille-Provence 2013 : élargissement des formes (avec des formes spectaculaires très ouvertes comme Les chiens de Navarre au théâtre du Gymnase ou Rodrigo Garcia au théâtre de la Criée), plus grand nombre de places offertes, ouverture renforcée sur l'Europe et la Méditerranée, parcours pour les publics dans une quinzaine de lieux de la Ville dont des lieux nouvellement inaugurés comme le théâtre Joliette - Minoterie.

Projet « structurant » de l'année capitale, cette édition préfigure aussi ce que pourrait être, en concertation avec la Ville de Marseille et l'ensemble de nos partenaires, l'affirmation de la place du théâtre et des écritures contemporaines à Marseille dans une perspective de pérennisation après 2013.

Point sur la situation financière en 2013

A ce jour, la situation est incertaine. Pour actoral il y a une époque de difficultés chaque année, les financements ne sont pas acquis, il faut maintenir la pression chaque année auprès des financeurs.

- Ville de Marseille : pas d'avancée avec la Ville, maintient son niveau de financement de 2012 (50 000 euros), avec cependant une possibilité d'augmentation du soutien en cours d'année à confirmer.
- DRAC/ Ministère : disparition annoncée de l'apport de 55 000 euros qui avait été évoqué en réunion à Montévidéo par le Ministère. Hubert Colas explique que l'intervention de Laurent Dréano a permis de récupérer ces 55 000 euros pour 2013, et que cette enveloppe devrait être pérennisée.

3. Questions diverses

Situation financière préoccupante pour 2014 :

La décision de diviser en deux parts égales l'apport de Marseille Provence 2013 sur les exercices 2012 et 2013 a répondu à la nécessité de procéder en deux étapes :

- 2012 : structuration du festival
- 2013 : accent sur l'artistique

L'absence des 200 000 euros de MP13 en 2014 est un vrai problème, cela correspond à un tiers du budget d'actoral, alors que nous avons posé cette question dès le départ des discussions sur MP13, et que les institutions étaient favorables à notre déploiement au delà de 2013. L'idée de Bernard Latarjet était bien que le festival perdure après 2013. Aujourd'hui nous ne savons pas ce que sera 2014.

Nous avons fédéré depuis le départ des lieux marseillais autour des écritures contemporaines à la rentrée. L'Etat nous soutient car nous sommes garants d'une certaine diversité culturelle, mais les festivals ne sont plus dans leur périmètre. Ils appartiennent à la politique culturelle des collectivités. La Région nous soutient. Aujourd'hui c'est la Ville qui nous soutient le moins. En 2014 si nous ne parvenons pas à convaincre la Ville que ce festival est bien pour eux sur leur territoire, qu'actoral est nécessaire, on n'a pas de solution.

Il y a eu une absence d'interlocuteur à la culture à la Ville, Sébastien Cavalier est arrivé en juillet dernier, c'est un réel interlocuteur mais il demeure une forme de grand silence.

A noter une grande première : les techniciens des 4 collectivités se sont vus pour établir ce qu'ils appellent une « cartographie » du spectacle vivant à Marseille, mais le problème des municipales en 2014 risque de geler toutes les propositions qu'ils pourront faire aux élus. Or c'est bien maintenant que la Ville doit se positionner, pour que quelque chose puisse advenir en 2014.

Autres perspectives pour 2014:

Extension du festival au Canada:

Actoral a pu être invité dans le passé : à Paris à la Colline, à Nantes au Lieu Unique. Après l'invitation de la cie d'Hubert Colas à l'Usine C en 2012, est né le désir d'une collaboration renforcée, avec la réinvitation de la cie en janvier 2014 mais aussi autour d'actoral, qui serait invité pour 7 soirées sur 2 semaines à l'Usine C, avec des artistes français et des artistes de la francophonie (Belgique, Suisse, Canada). Une des solutions pour passer 2014 serait aussi cela, s'il y a une transition à faire en 2014 cela passera aussi par cet axe de développement là (des pistes ont été évoquées entre Hubert et des partenaires en rdv, par exemple avec la maison de la Poésie à Paris, ou le Centre Wallonie Bruxelles).

Les Bernardines:

L'Etat, la Ville et la Région nous ont demandé de nous intéresser aux Bernardines il y a un an, nous avons répondu oui, si l'on combine les deux lieux, les Bernardines et Montévidéo, pour constituer un véritable pôle des écritures contemporaines à Marseille. Mais la Ville a à ce jour d'autres projets pour ce théâtre, par exemple celui d'en faire un théâtre pour la jeunesse. Nous attendons, nous ne pouvons faire aucune prospective à ce jour de ce côté là.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les participants et lève la séance à 19h.

Fait à Marseille, le 16 avril 2013

Rudy Ricciotti, Président

rudy ricolotti architecte diplôme par le gouvernement 17, bd victor hugo 83150 bandol 204 94 29 52 61 fax 04 94 32 45 25